

Eléments financiers

Commission permanente
du 27/02/2023

N° 47682

Dépense(s)

Réservation CP n°20005

Imputation

65-311-6574-0-P121

Subventions de fonctionnement aux associations et autres org

Montant crédits inscrits

2 620 156 €

Montant proposé ce jour

31 700 €

TOTAL

31 700 €

CC002890 - CP 27/02/2023 - RESIDENCE MISSION - SPECTACLE VIVANT

Commission permanente

Date du vote : 27-02-2023

Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

Objet :

Dossiers de l'édition

KDI08465	23 - F - COEF 180 - RESIDENCE MISSION
KDI08467	23 - F - LA LEVEE - RESIDENCE MISSION

Nombre de dossiers 2

Observation :

RESIDENCE MISSION

IMPUTATION :

PROJET : ART THEATRAL

Nature de la subvention :

 ASSOCIATION COEF 180 2023 12 Chemin des Amoureux 35400 Saint-Malo ACL01923 - D35123576 - KDI08465									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
St-malo	<u>Mandataire</u> - Association coef 180	le projet de résidence théâtre et arts plastiques impliquant les habitants d'un nouvel éco-quartier en création sur la ville de Saint-Malo - 1ère année	FON : 21 500 €		€	FORFAITAIRE	30 000,00 €	15 000,00 €	
 COMPAGNIE LA LEVEE 2023 21 Rue du General Leclerc 35260 Cancale ACL02052 - D35132607 - KDI08467									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Ca du pays de saint-malo - saint-malo agglomeration	<u>Mandataire</u> - Compagnie la levee	le projet de résidence théâtrale en partenariat avec les communes de Saint-Malo, Cancale et Miniac-Morvan, à destination de tous les habitants - 2ème année	FON : 26 000 €		€	FORFAITAIRE	17 820,00 €	16 700,00 €	

Total pour le projet : ART THEATRAL
 Total pour l'imputation :
TOTAL pour l'aide : RESIDENCE MISSION

		47 820,00 €	31 700,00 €	
		47 820,00 €	31 700,00 €	
		47 820,00 €	31 700,00 €	

Total général :

		47 820,00 €	31 700,00 €	
--	--	-------------	-------------	--